

Démarche : API Tiers de Prestations
Organisme : Service Avance immédiate

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

L'API Tiers de prestations facilite les échanges entre l'Urssaf et les prestataires ou mandataires de services à la personne. Le prestataire peut ainsi :

- Inscrire son client sur la plateforme,
- Transmettre à l'Urssaf la facturation d'un service à la personne afin que son client puisse bénéficier de l'avance immédiate de crédit d'impôt.

Informations liées à l'entreprise

Nom et Description du projet

Décrivez de façon détaillée votre activité et votre mode de fonctionnement , la grille tarifaire envisagée pour vos prestations, la clientèle ciblée, le nombre de vos salariés ainsi que les raisons pour lesquelles vous souhaitez obtenir l'habilitation.

Logiciel de facturation compatible AICI

Veuillez nous indiquer si vous êtes un organisme de services à la personne et développez votre propre solution compatible AICI, si vous êtes un organisme de services à la personne et avez recours à un éditeur de logiciel compatible AICI ou si vous êtes un éditeur de logiciel et souhaitez proposer votre solution à des organismes de services à la personne

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je développe ma propre solution

☐ J'ai recours à un éditeur de logiciel

☐ Je suis éditeur de logiciel

API Tiers de Prestations

Noms de l'éditeur et de son logiciel compatible AICI

Veillez indiquer le nom de votre éditeur ainsi que le nom de son logiciel compatible AICI

Numéro SAP

La demande d'accès à l'API est formulée auprès de l'URSSAF par un organisme de services à la personne déclaré, autorisé ou agréé dans les conditions prévues aux articles L7232-1 à L7232-4 du Code du travail.

Veillez indiquer votre numéro SAP.

(Ce champ est facultatif uniquement si vous êtes éditeur de logiciel)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de promotion du dispositif

Veillez nous indiquer des extraits de vos éléments de communication (maquettes de votre site internet ou dépliant sous format dématérialisé si utilisation d'un support papier) contenant :

- La mention que le service est mis en place par l'Urssaf et la Direction générale des Finances publiques ;
 - La présentation des conditions d'accès et d'utilisation pour les clients ;
 - La mention du caractère non obligatoire du service ;
 - La présentation du fonctionnement général du service pour le client (parcours d'activation) : il devra activer son compte sur le site dédié ; il recevra les demandes de paiement émises par son Organisme de Services à la Personne sur son compte et aura 48h pour les valider ou les contester ;
- La mention qu'en cas de question, l'interlocuteur du client reste l'Organisme de services à la personne ;
- L'affichage du lien redirigeant vers la page d'information sur les plafonds de crédit d'impôt :
- <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile>.

Vous pouvez accéder au kit de communication sur ce lien : <https://urssaf.fr/files/live/sites/urssaffr/files/autres/SAP-Kits-communication-Avance-immediate.zip>

Date de mise en production prévue

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de régularité fiscale

Afin de vérifier que vous êtes en pleine connaissance de vos obligations fiscales (paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés selon votre situation), merci de joindre une attestation fiscale (établie maximum 1 mois avant la date de la demande d'habilitation) justifiant de la régularité de votre situation fiscale. Cette attestation est obligatoire. Plus d'informations sur :

<https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/comment-obtenir-une-attestation-de-regularite-fiscale>

Coordonnées bancaires - Compte de virement

Ce compte bancaire est celui sur lequel vous percevrez le montant des demandes de paiement transmises. Veillez indiquer votre IBAN

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Coordonnées bancaires - Compte de virement

Veillez joindre votre relevé d'identité bancaire

Coordonnées bancaires - Compte de prélèvement

(à remplir uniquement si différent du compte bancaire de virement)

Ce compte bancaire est celui sur lequel l'Urssaf vous prélèvera le reste à charge de votre client en cas d'impayé sur son compte bancaire

API Tiers de Prestations

Veillez indiquer votre IBAN

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Coordonnées bancaires - Compte de prélèvement

Veillez joindre votre relevé d'identité bancaire

Informations Prestataires

Ce contact sera visible depuis le compte en ligne de vos clients et sera utilisé pour l'envoi d'informations générales par nos services.

Raison sociale du prestataire

Nom commercial du prestataire

Site Internet du prestataire

Téléphone mobile / fixe du prestataire

Adresse électronique du prestataire

Privilégier une adresse générique et non nominative

Adresse postale

Informations de contact dirigeant

Ce contact peut être utilisé à toutes fins utiles

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'identité OBLIGATOIRE :

- Si vous êtes de nationalité française ou européenne : carte nationale d'identité recto-verso ou passeport.
- Si vous êtes de nationalité étrangère (hors Europe) : titre de séjour en cours de validité recto-verso.

Téléphone mobile / fixe

Adresse électronique

Adresse postale

Information de contact gestion

Ce contact sera utilisé pour les échanges avec notre organisme sur le suivi de la demande

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone mobile / fixe

Adresse électronique

Adresse postale

Informations de contact comptabilité

Ce contact sera utilisé lors de l'envoi d'une information en cas d'échec de prélèvement.

Civilité

☐ Mme

Nom

Prénom

Téléphone mobile / fixe

Adresse électronique

Adresse postale

Informations de contact technique

Ce contact recevra les codes d'accès à notre API.

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone mobile / fixe

Adresse électronique

Adresse postale

CGU

J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) de l'API Tiers de prestations

<https://portailapi.urssaf.fr/fr/catalogue-api/prd/d4b8c64d-1540-480b-bace-6aa9b21dabd3/conditions-generales-utilisation>

API Tiers de Prestations

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Contact Urssaf

Pour toute demande sur votre demande d'habilitation, veuillez adresser un mail à l'adresse suivante : habilitation-api@urssaf.fr.

Pour toute question sur votre demande d'habilitation, veuillez nous contacter par mail à : habilitation-api@urssaf.fr